



HAL
open science

La mixité scolaire, une thématique (encore) d'actualité ?

Marie Duru-Bellat, Brigitte Marin

► **To cite this version:**

Marie Duru-Bellat, Brigitte Marin. La mixité scolaire, une thématique (encore) d'actualité ?. Revue Française de Pédagogie, 2010, 171, pp. 5-8. halshs-00523515

HAL Id: halshs-00523515

<https://shs.hal.science/halshs-00523515>

Submitted on 8 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mixité scolaire, une thématique (encore) d'actualité ?

Marie Duru-Bellat et Brigitte Marin

Alors que la mixité sociale, notamment en ce qui concerne les établissements scolaires, fait l'objet de débats souvent vifs, la mixité sexuée peut, de prime abord, apparaître comme une question réglée une fois pour toutes. La mixité n'est-elle pas obligatoire dans toutes les filières depuis 1975 et ne s'impose-t-elle pas comme une évidence dans tous les pays qui ont inscrit l'égalité entre hommes et femmes au rang de leurs principes ? Pourtant, au-delà de ce consensus de façade, un certain nombre de débats enflent, tant dans les milieux politiques et pédagogiques que dans les publications de recherche ou les médias. Ceci est particulièrement vrai au cours des dernières années. Contentons-nous de quelques exemples... Le journal *Le Monde* du 8 septembre 2009 interroge le fait que « les filles brillent en classe, les garçons aux concours » et donne la parole aux sociologues Christian Baudelot et Roger Establet qui pointent les différences d'attitudes produites par les socialisations familiale et scolaire, en dépit de la mixité. Sur le front scientifique, on peut noter le dossier d'actualité produit par le service de veille scientifique de l'INRP en septembre 2008, sur le thème « genre et éducation », qui donne une large place aux « débats et paradoxes sur la mixité scolaire », avec à la clé un très grand nombre de références récentes. C'est ainsi que des chercheurs comme Catherine Marry

ou Hugues Lagrange se demandent si la mixité des classes n'est pas susceptible d'expliquer pour une part la violence des jeunes garçons de milieu populaire dans certains établissements, violence qui refléterait un certain désarroi identitaire face à la réussite scolaire des filles. Ce débat est aussi lancé dans le numéro 138 de la revue *Ville école intégration diversité* (2004, p. 138) intitulé : « Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble ? » Par ailleurs, de très nombreux travaux soulignent sans mal que la mixité scolaire n'a pas effacé, tant s'en faut, les différences de cheminement et d'orientation scolaires entre les filles et les garçons.

Aujourd'hui, personne ne soutiendrait donc que la mixité scolaire produit l'égalité scolaire ; mais peu de gens iraient jusqu'à en conclure qu'il convient de la remettre en cause. D'où l'émoi suscité par le texte déposé par le Sénat en avril 2008, précisant que « l'organisation d'enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe n'est pas discriminatoire ». Toujours est-il que, dès lors qu'il y a débat, le principe de la « conférence de consensus » apparaît comme une manière pertinente de l'instruire. C'est le choix qu'a fait l'IUFM de l'académie de Créteil en organisant en 2009 une conférence de consensus sur le thème de la mixité à l'école (voir encadré ci-après).

Principe de la conférence de consensus et expériences passées

En médecine, les conférences de consensus confrontent des manières de résoudre tel ou tel problème médical devant un jury qui doit *in fine* se prononcer sur ce qui semble le plus adéquat au vu des apports de la recherche. Cette formule a été utilisée dans le domaine de l'éducation, notamment par le PIREF à propos des méthodes de lecture (PIREF, 2003). L'IUFM de l'académie de Créteil a repris le modèle (1) des conférences de consensus afin d'aider les formateurs à recontextualiser, en termes de formation, des thèmes de recherche qui concernent leur activité professionnelle. Chacune des conférences de consensus (2) organisées depuis 2005 vise à formaliser un état de la question, à partir d'approches de recherche convergentes ou divergentes, et non pas seulement à établir un accord sur de « bonnes pra-

tiques » qu'il suffirait d'appliquer pour résoudre des problèmes. Elle propose au cours de la même journée une série de cinq conférences. Un discutant anime la journée, d'une part en incitant les conférenciers à opérer des rapprochements entre leurs différentes approches conceptuelles et méthodologiques, d'autre part en les conduisant à explorer leurs résultats de recherche d'un point de vue qui prenne en compte les problématiques de la formation. Chaque conférence inclut trois séries d'échanges : avec le discutant, avec le jury et avec le public des formateurs. Le jury, présidé par un universitaire et composé d'une douzaine de membres représentatifs des différents types de formateurs et de représentants institutionnels, rédige un texte (3) destiné à aider les formateurs à nourrir la réflexion sur leurs pratiques.

Dans ce numéro consacré à la thématique de la mixité à l'école, nous sommes parties des textes émanant des conférenciers qui sont intervenus lors de cette conférence, ainsi que, dans une partie « contrepoints », des textes émanant de membres du jury. Toutes ces contributions témoignent de l'intérêt d'explorer les processus par lesquels le contexte mixte des classes est susceptible d'affecter la réussite, l'orientation des élèves et plus globalement leur expérience scolaire quotidienne. Mieux comprendre la genèse des identités sexuées, mieux saisir les différences dans la manière dont garçons et filles investissent l'école, mieux connaître les débats qui prennent place chez nos voisins sur ces questions, tous ces apports de la recherche, présentés dans les textes qui suivent, aident à comprendre les problèmes que la mixité des classes pose au quotidien. Comme le verra de lui-même le lecteur ou la lectrice de ce dossier, le débat n'est pas clos...

Sont ainsi présentés, dans leur diversité, les éclairages que la recherche apporte à la question de la mixité à l'école. Si toute analyse de la mixité requiert nécessairement – c'est un leitmotiv de ce numéro –, de s'intéresser de manière conjointe au masculin et au féminin, les recherches spécifiquement centrées sur le masculin restent dans notre pays assez rares, tant le sexe dominant est pensé comme non problématique, alors que le sexe dominé est quant à lui défini en creux, par rapport à cette référence plus ou moins implicite. C'est le mérite et l'originalité du texte de Daniel Welzer-Lang que de synthétiser les travaux sur l'apprentissage par les garçons du modèle viril, dans un contexte souvent non mixte et où les rapports de domination entre garçons eux-mêmes sont très

prégnants. Cet éclairage permet de comprendre ce que l'auteur appelle le « double standard asymétrique », qui débouche sur des conceptions différentes, chez les garçons et chez les filles, de ce qui sera par exemple défini comme un comportement violent et qui apparaîtra comme une énigme parfois, un problème souvent, dans les classes mixtes. La socialisation différenciée des filles et des garçons se traduit également, comme le développe le texte de Claire Safont-Mottay, Nathalie Oubrayrie-Roussel et Yves Prêteur, par un rapport à l'école contrasté. Ceci vaut tant en ce qui concerne le rapport au savoir *stricto sensu* qu'en ce qui touche à ce volet souvent moins étudié de la socialisation scolaire qu'est le rapport aux pairs. À nouveau, une connaissance plus fine des différences telles qu'observées en fin de collège peut aider à comprendre les inégalités de réussite entre les sexes, ou tout ce qui touche aux choix d'orientation, ou encore au différentiel qui marque les phénomènes de décrochage...

Les textes proposés par Emer Smyth et Françoise Vouillot reviennent précisément sur ces inégalités de réussite et d'orientation. Le texte d'Emer Smyth présente une synthèse de la littérature sociologique, très majoritairement anglo-saxonne, sur les « effets » de la mixité scolaire, ce qui constitue donc en quelque sorte la face émergée des processus de socialisation sexuée décrits dans les textes précédents, conjugués avec l'action propre des enseignants et plus largement de tout le contexte scolaire (dont certaines dimensions ne sont pas étudiées dans ce numéro, par exemple tout ce qui relève des programmes et des manuels). Les conclusions de l'article d'Emer Smyth sont très nuancées et, du moins tels qu'appré-

hendés à court terme, les effets spécifiques de la mixité scolaire apparaissent modérés, notamment sur les acquis des élèves. Mais il semble avéré que leurs attitudes et plus largement leur expérience scolaire au quotidien en restent davantage marqués.

Françoise Vouillot envisage la question de la mixité à l'école à travers le prisme de l'orientation. Le titre de son article, « L'orientation, le butoir de la mixité », évoque métaphoriquement (4) ce palier important de la scolarité où la voie de l'égalité ouverte aux filles par la mixité en vient à se resserrer, voire à s'obstruer. Elle appréhende la division sexuée de l'orientation en ce qu'elle préfigure la division sexuée du travail, qui elle-même historiquement la précède. Elle montre alors que l'orientation inégalement stratégique des filles et des garçons renvoie d'une part aux impensés de l'école et à la confiance excessive que les familles lui accordent en termes d'égalité de traitement des filles et des garçons, et d'autre part à la difficulté des filles à transgresser des normes liées aux rapports sociaux de genre et de sexe. Le projet professionnel suppose en effet une mise en jeu de l'identité et du rapport aux autres ; l'orientation engage des enjeux identitaires et psychiques forts de sorte que la prégnance du sexué dans la description de soi tend à la naturalisation des différences de sexe, d'où la nécessité, conclut Françoise Vouillot (qui, comme de nombreux chercheurs dans ce champ, prend parti), de développer chez les élèves une conception « subversive » de l'éducation à l'orientation.

De la même manière, mais depuis un pays voisin, Martine Chaponnière a répondu à une série d'interrogations sur la situation de la mixité scolaire en Suisse, où est explicitement posée la question : « La mixité : une évidence trompeuse ? » Elle résume les débats qui y ont pris place au moment de l'introduction de la mixité, au cours des années soixante et soixante-dix et mentionne les effets pervers qui se sont fait jour, en particulier l'absence de réflexion autour de l'accompagnement d'une mixité qui a eu pour corollaire, entre autres, des comportements différenciés des enseignants vis-à-vis des filles et des garçons. Plus récemment a émergé la question de l'opportunité d'un retour à des espaces de non-mixité, sous l'influence des masculinistes québécois. Ces derniers attribuent les mauvais résultats scolaires des garçons à l'inadéquation de l'environnement scolaire (devenu un « biotope féminin ») au rouage d'apprentissage que constituent pour eux les situations de défi, intellectuel ou physique. Argument invalidé par Martine Chaponnière qui rappelle la dissociation entre le décrochage scolaire (récent) des garçons et la prédo-

minance féminine (plus éloignée dans le temps) du corps enseignant. En revanche, elle insiste sur la nécessité de prendre en compte les stéréotypes de sexe et, déplorant la formation lacunaire des enseignants qui renforce inconsciemment ces stéréotypes, milite pour qu'ils puissent être en mesure d'appréhender le genre comme catégorie sociale et système de hiérarchisation.

Tous ces articles conviennent des enjeux éducatifs forts de la mixité scolaire. Pourquoi alors cette question apparaît-elle encore aujourd'hui comme sans objet... ? À moins qu'elle ne soit taboue. Le texte de François Dubet suggère quelques réponses, notamment le fait qu'elle ouvre en quelque sorte la boîte de Pandore au sujet de ce qu'est l'égalité entre hommes et femmes, puisque d'aucuns, mais pas tous, la définiront plus ou moins explicitement comme l'abolition de toutes différences. Pas plus consentuels, d'autres défendront une école sanctuaire arc-boutée sur les savoirs à inculquer à un élève abstrait, en laissant aux portes de l'école les problèmes, y compris d'identité sexuée, des enfants et des adolescents. Parce qu'il y a sous ce double aspect des tensions plus ou moins implicites, l'école apparaît effectivement, comme le pointe le titre de l'article, comme « embarrassée par la mixité »...

La vivacité de ces débats transparait dans les trois contributions présentées en contrepoint du numéro, contributions émanant de membres du jury de la conférence de consensus. Avec « Filles et garçons en EPS : différents et ensemble ? », Annick Davisse, à propos de l'éducation physique et sportive, s'attache à mettre en évidence la tension entre l'objectif éducatif de l'apprentissage du non-familier et de l'apprendre ensemble. Les exemples qu'elle choisit informent la question du désir d'apprendre des élèves les moins motivés (souvent les filles) en relation avec le contenu de la culture commune visée, qu'il incombe à l'école de faire vivre. Elle met ainsi en garde contre une féminisation des programmes d'EPS à destination des filles, ce qui signerait une régression dommageable, tout comme le maintien des garçons dans l'ignorance des activités physiques artistiques, et milite en faveur des appropriations croisées. Dans « Mixité et histoires scolaires : injonctions de genre et rapports de classe », Séverine Depoilly souligne la nécessité de contextualiser les expériences des filles et des garçons dans des rapports de domination relevant de rapports de classe. Analysant la situation des élèves de milieu populaire, elle rappelle le rôle de la confrontation différentielle des garçons et des filles aux apprentissages et aux savoirs spécifiques transmis

par l'école, structurés par les logiques de l'écrit. Rappelant le désinvestissement de nombre de garçons de classes populaires dans les formes d'activité langagière elle invite à appréhender ce que suppose leur implication dans les apprentissages en termes de mobilisation subjective, afin que l'école puisse promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons. Enfin, dans un texte intitulé « Les expériences scolaires de non-mixité : un recours paradoxal », Gaël Pasquier, après avoir établi une recension des tentatives récentes de retour à la non-mixité, en dénonce le principe, quand bien même elles feraient figure de mesures correctrices visant à réduire les écarts de performances et à résoudre les difficultés relationnelles qui entachent les relations entre filles et garçons à l'école. Prenant les exemples de l'Allemagne et du Québec, il en montre les limites et conclut que celles-ci ne font que déplacer les effets pervers de la mixité scolaire aux dépens d'autres groupes discriminés. Gaël Pasquier considère que la mixité scolaire, si elle n'implique pas l'égalité des sexes et n'est pas une garantie contre les comportements sexistes, permet en revanche d'aider les élèves à interroger leurs représentations du masculin et du féminin, ce qui souligne, si besoin en était, la nécessité de penser les réalités de manière dynamique (elles sont modelées sans cesse par les pratiques), sans se laisser enfermer par les acquis, toujours situés et datés, des recherches. Ceci rappelle enfin combien, là encore au-delà des acquis de la recherche, les choix normatifs l'emportent le plus souvent dans les pratiques des acteurs. Et on ne sera pas surpris si, en matière de mixité et de non-mixité, ce sont des visions de l'égalité (des priorités entre différentes formes d'égalité, des partis pris dans les débats inégalités vs différences...) qui s'expriment plus ou moins explicitement.

Enfin, se situant plus à distance de la seule question de la mixité scolaire, l'article proposé par Irène Théry présente une réflexion théorique sur la notion de genre, sur ses définitions et ses usages en sciences sociales. En s'appuyant à la fois sur les acquis des sciences sociales, en particulier de l'anthropologie comparative et historique, et sur les apports de la philosophie analytique, elle critique l'approche dominante qui conçoit le genre comme identité ou attribut socialement construits des personnes, et argumente en faveur d'une approche relationnelle du genre conçu comme modalité des relations sociales. Cette approche relationnelle la conduit à critiquer le dualisme du moi et du corps constitutif de l'idéologie individualiste de la personne et à reconsidérer la notion même de personne, pour mieux penser la capacité proprement humaine de se reconnaître comme d'un sexe sans être jamais assigné à celui-ci. Interpellant nombre de travaux et d'élaborations théoriques de la psychologie et des *gender studies*, cette thèse fait évidemment débat et la nature polémique d'un tel débat – auquel la *Revue française de pédagogie* entend bien continuer de contribuer – explique peut-être la difficulté que les chercheurs comme les politiques ont à aborder sereinement la question de la mixité dans l'espace social, et notamment à l'école.

Marie Duru-Bellat

marie.durubellat@sciences-po.fr
Observatoire sociologique du changement,
IEP de Paris et IREDU

Brigitte Marin

brigitte.marin@creteil.iufm.fr
CIRCEFT et IUFM de l'académie de Créteil,
université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne

NOTES

- (1) À l'initiative de Patrick Rayou, professeur en sciences de l'éducation.
- (2) Le thème traité en 2005, « La motivation des élèves », se voulait en rapport avec les préoccupations qui s'exprimaient dans le débat sur l'avenir de l'école. En 2006, « Former à l'analyse des pratiques » interrogeait une modalité de formation croissante dans les IUFM. En 2007, « Enseigner dans les écoles de la périphérie. Comment former à mieux accompagner les apprentissages en "milieux difficiles" ? » a été co-organisée par le centre Alain Savary de l'INRP et les IUFM des académies de Versailles

et de Créteil. Enfin, en 2008, la conférence intitulée « Scolariser les élèves en situation de handicap » a fait écho à la loi du 11 janvier 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

- (3) Voir l'ouvrage édité par le CRDP de l'académie de Créteil dans la collection dédiée aux conférences de consensus de l'IUFM de l'académie de Créteil (Duru-Bellat & Marin, 2009).
- (4) Le butoir est, au sens propre, la pièce ou le dispositif servant à arrêter un objet mobile.

BIBLIOGRAPHIE

PIREF (2003). « L'apprentissage de la lecture à l'école primaire : des premiers apprentissages au lecteur compétent ». Conférence de consensus, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris. Disponible sur Internet à l'adresse :

<<http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/document/recommandations.rtf>> (consulté le 7 mai 2010).

DURU-BELLAT M. & MARIN B. (2009). *La mixité à l'école : filles et garçons*. Champs-sur-Marne : CRDP de l'académie de Créteil.